

Référence :**A451****Nom du produit :****DETERGENT DEGRAISSANT INDUSTRIEL****Définition :**

Détergent Dégraissant Industriel est un détergent dégraissant concentré puissant et fortement alcalin.

Très efficace, il permet l'élimination des huiles et graisses : nettoie, dégraisse en profondeur les surfaces très encrassées, dissout les salissures de toutes natures même les plus tenaces et laisse une agréable odeur de propre.

Conseils d'utilisation :

Sur tous les sols et surfaces lavables en lavage manuel ou mécanique : sols carrelés, peints, béton, ciment, murs, tables, plans de travail en INDUSTRIES, COLLECTIVITES, GARAGES, ATELIERS, ENTREPOTS, PARKING, EQUIPEMENTS DE CUISINE ET LABORATOIRES.

Détergent Dégraissant Industriel est conforme à la réglementation relative aux produits de nettoyage des surfaces et du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (pour cette utilisation, rinçage à l'eau potable obligatoire).

Caractéristiques :

Aspect :	Liquide
Couleur :	Jaune fluo
Odeur :	Solvant
pH :	± 13,5 (12,5 – 13,9) (100%)
Densité :	1.025 – 1.055
Solubilité :	Eau : 100 % à 20°C
Corrosivité pour les métaux :	Non corrosif sur l'acier et l'aluminium (Recommandations des Nations unies du manuel d'épreuves et de critères (7 ^{ème} édition révisée).

Mode d'emploi :

Utilisation manuelle : diluer le produit de 1 à 5 % dans l'eau en fonction du degré de salissure.

Utilisation machine : (autolaveuse, groupe à pression, monobrosse) diluer le produit de 1 à 3 % dans l'eau selon l'état.

Usage pur ou dosage supérieur à 5 % sur les taches difficiles, les salissures incrustées ou les zones encrassées.

Précautions d'emploi : Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur internet www.apei.asso.fr

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

**DANGER**

Contient : Hydroxyde de sodium (CAS : 1310-73-2).

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P280 Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage, des vêtements de protection, des gants de protection.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	14/02/2012	Création	Archez Conseil	Responsable QHSE
4	02/06/2021	Mise à jour	Dossier Central	Sistina Conseils / Responsable QHSE

Référence :**A451****Nom du produit :****DETERGENT DEGRAISSANT INDUSTRIEL**

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

UFI - SQ71-M01U-4008-GGYA

Conservation :

Conserver dans l'emballage d'origine, à une température comprise entre 5 – 40°C.

Elimination :

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Conditionnement :**A451 – 2 bidons de 5 litres (bouchon avec sécurité enfant)**